

Centre Hospitalier de Saumur



Saumur, le 17 août 2017

Le Directeur

aux

Le Directeur

Elus des collectivités territoriales

Jean-Paul QUILLET

Tél : 02 41 53 32 00
Fax : 02 41 53 32 09
direction@ch-saumur.fr

N/Réf : JPQ/LC/MFK/AF
17/1298

Objet : Service de santé au travail du centre hospitalier de Saumur.
Dossier suivi par Monsieur Louis COURCOL, 02.41.53.32.40.

Madame le Maire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

A la suite du départ du médecin du travail du Centre Hospitalier de Saumur le 1er mars dernier, le CH de Saumur n'a pu effectuer le recrutement d'un nouveau médecin du travail de manière à permettre d'assurer le service aux collectivités. De ce fait, par un courrier qui vous était adressé au mois de février dernier, je vous informais de la suspension du service.

La situation perdurant malgré des recherches actives de recrutement, **je suis au regret de vous confirmer que le service de santé au travail ne pourra reprendre son activité dans les mois à venir. De ce fait, les conventions annuelles ne sont plus à envoyer pour renouvellement au secrétariat de la DRH du Centre Hospitalier de Saumur.** La facturation sera appliquée au *pro rata temporis*, soit pour les deux premiers mois de l'année 2017, assurés par le service de santé au travail. Vos services recevront prochainement les factures correspondantes.

Si vous souhaitez que les dossiers des agents de votre collectivité soient transférés à un autre service de santé au travail, cela pourra être organisé à partir du mois de septembre prochain, sous réserve d'une demande individuelle de transfert de dossier médical personnel, signé par l'agent et d'une remise des dossiers au médecin du travail assurant désormais le suivi des agents. Le transfert des dossiers s'effectuera ainsi de manière à assurer la confidentialité des informations personnelles médicales et avec l'accord de chaque agent. Cependant, l'établissement ne prendra pas en charge l'acheminement des dossiers, ni les frais associés. Si telle est votre intention, je vous invite à vous rapprocher de la Direction des Ressources Humaines du Centre Hospitalier (secrétariat: 02 41 53 32 40).

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.



Copie
Service de santé au travail